

Ordre du jour:

- **L.A. intégration dans le corps des P.E.**
- **Avancement à la Hors classe**
- **Délégations directions, ASH et postes spécifiques**
- **EXEAT/INEAT**



Vous trouverez sur notre site la déclaration préalable.

Liste d'aptitude intégration dans le corps des PE :

10 possibilités étaient offertes, **6** collègues ont fait la demande : ils seront donc tous intégrés au 1^{er} septembre 2018.

Il restera **39** instituteurs à la rentrée 2018 (29 en activité, 10 en détachement).

INEAT :

A ce jour, seuls 2 collègues ont demandé notre département, un « échange » et non par procédure d'INEAT/EXEAT se fera avec leur département d'origine (le 62 et le 83)

Nous sommes dans une situation inédite car d'habitude - à ce moment de l'année - plusieurs départements ont déjà remonté le nombre de demandes auprès de l'IA de l'Oise.

EXEAT :

194 demandes déposées ; il y a eu 3 annulations.

Nous sommes donc à 191 demandes effectives d'EXEAT.

Le DASEN a rappelé la situation difficile du département et les résultats des permutations : **29** sorties et **32** entrées ; soit un solde positif de **3** (seulement).

Il a indiqué sa volonté d'accorder plusieurs exeat avec un regard particulier pour le département de la Somme et à chaque fois qu'un échange serait possible avec un autre département. Les exeats seront accordés au fur et à mesure si besoin.

Le DASEN a accordé :

19 Exeats au titre d'une priorité médicale et/ou sociale (dont 1 fera l'objet d'un échange).

Après échanges entre les délégués du personnel et l'IA, **14** Exeats supplémentaires ont été accordés. Il y aura donc **35 Exeat dont 2 feront l'objet d'un « échange »**.

Parmi ces 35 Exeat :

- **11 l'ont été avec priorité médicale et 13 avec priorité sociale.**
- **18 ont été pour la Somme et 2 pour l'Aisne**

Le SE-UNSA invite les trop nombreux collègues, qui pour la N^{ième} année se voit refuser leur demande, à déposer un recours ! **Vous trouverez sur notre site un modèle de lettre à adapter** selon votre situation. Les adhérents du SE-UNSA pourront être accompagnés en audience s'ils le souhaitent.

Délégations Directions, ASH et postes spécifiques :

• Postes spécifiques / CPC / E-RUN

Pour les postes en écoles d'application, les postes seront pourvus en phase d'ajustement, pas lors des délégations finalement.

Après cette phase de délégations ; Tous les postes E-RUN sont pourvus.

• Directions

Il reste encore **7 directions vacantes** après cette phase de délégation.

- Ch. Pégy à Crépy en Valois (circons. de Crépy en Valois) (Elem. 5 cl.)
- J. Casse THIVERNY (circons. de Nogent) (Elem. 5 cl.)
- École de Pont l'Évêque (circons. de Noyon) (Elem. 3cl.)
- Langevin à Pont Ste Maxence (circons. de Pont Ste Maxence) (Mater. 3cl.)
- Berthe Fouchère à Brenouille (circons. de Pont Ste Maxence) (Elem. 5cl.)
- J. Carette à RIEUX (circons. de Pont Ste Maxence) (Elem. 7cl.)
- La Drenne à BEAUVAIS (circons. de Beauvais Sud) (Elem. 2cl.)

• ASH

Sur les 90 postes à pourvoir avant cette phase de délégation, il en reste une vingtaine, notamment :

- Zil ASH – Edouard Vaillant CREIL
- Brigade ASH - Edouard Vaillant CREIL
- Zil ASH – Jean Vassal CREPY
- Brigade ASH – Forterr LONGUEIL ANNEL
- Brigade ASH – Onimus THOUROTTE
- Zil ASH – Weisseburger NOYON
- Zil ASH – Paul Bert – NOGENT SUR OISE
- Adj. Spé. IMPro Pays Oise et Halatte LES AGEUX
- Adj. Spé. ITEP Sources et Vallées LONGUEIL ANNEL
- ULIS Collège – Collège A. Malraux COMPIEGNE
- Adj spé - E.TTC institut de rééducation – FLEURINES
- Enseignant chargé d'une mission éducative – EREA - CREVECOEUR LE GRAND
- ULIS Ecole – Ecole élém. Anne de Kiev - SENLIS
- Brigade ASH – Ecole Groupe Nord – LAMORLAYE
- ULIS Lycée – LP Amyot d'Inville - SENLIS



☞ Les directions et postes ASH restés non pourvus, seront accessibles à la phase d'ajustement.

**La liste des postes restants sera publiée normalement le mercredi 20 juin (dont la liste des couplages pour les TRS) avec retour le 25 juin à 8h00 au plus tard.
Il y a eu 50 nominations par cette procédure de délégation.
Il reste 384 personnes à nommer.**

Accès à la Hors classe au 1^{er} septembre 2018 :

Pour rappel en 2017, avec le passage à 5.5%, 402 promotions pour l'académie ont été prononcées dont 173 pour l'Oise (162 en 2016) sur 3104 promouvables.

Après le boycott par les organisations syndicales de la CAPD programmée la veille, l'IA a enfin accepté de prendre en compte les arguments et revendications de l'ensemble des délégués du personnel, à savoir :

- **Respecter l'équilibre hommes/femmes du département de l'Oise (85.6% de femmes nommées pour respecter la proportion femmes P.E/ instits dans le département qui est de 85.6% également)**
- **Prendre en compte l'AGS notamment pour les collègues ayant été instituteur/trice.**

Ainsi le tableau de promus à la Hors Classe au 1^{er} septembre 2018 n'a pas été arrêté aujourd'hui. L'IA présentera un nouveau tableau à la **CAPD du 5 juillet.**

Paola Boulenger, Sylvie Choury, Nathalie Puissant et Alexandre François
Vos élus des personnels SE-Unsa